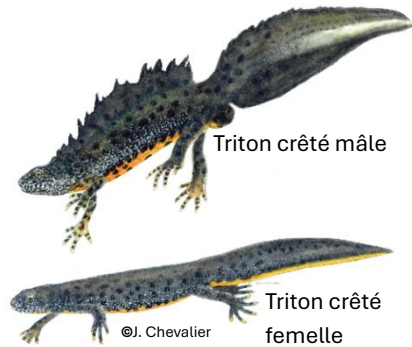


Étude des mares du site Natura 2000 du bassin de la Grosne et du Clunisois

En 2025, une étude des mares prairiales du site Natura 2000 du bassin de la Grosne et du Clunisois a été menée afin de mieux connaître ces étendues d'eau et les espèces qu'elles abritent. Les mares, écosystèmes essentiels du paysage bocager, accueillent une grande diversité d'amphibiens, d'insectes et de végétation, et jouent un rôle clé dans le maintien de la biodiversité.

Parmi les espèces sensibles présentes sur le site figure le Triton crêté, un amphibien protégé au niveau européen, dont la présence témoigne d'un environnement bien préservé. Cependant, les connaissances sur sa répartition et sur l'état des mares du site Natura 2000 restaient limitées. L'objectif de l'étude était donc de recenser les mares, d'évaluer leur état écologique et d'identifier celles les plus favorables à la présence du Triton crêté.



Après une première phase de préparation visant à repérer les mares sur des photos aériennes, l'étude a révélé un territoire particulièrement riche en mares, avec près de 880 identifiées, et probablement davantage encore. Un échantillon représentatif de 250 mares a été sélectionné pour les prospections de terrain.

Au printemps 2025, les communes du site Natura 2000 ont été parcourues afin d'observer et de décrire chaque mare : superficie, profondeur, niveau d'eau, turbidité, pente des berges, végétations et éventuelles menaces (surpiétinement par le bétail, enrichissement, etc.). L'environnement autour de chaque mare a également été décrit : présence d'autres mares, de haies, de fossés ou de boisements, dans le but de mieux comprendre les connexions écologiques.

Les mares prospectées ont montré un bon potentiel écologique offrant des conditions globalement favorables à l'accueil du Triton crêté. Toutefois, certaines mares se referment progressivement sous l'effet de la colonisation par la végétation buissonnante et arborée. Cette évolution naturelle peut être bénéfique à certaines espèces, mais elle limite la reproduction du Triton crêté. Ce dernier dépend d'un réseau de mares proches les unes des autres afin de maintenir ses populations.

Pour cette raison, les actions de gestion sur les mares restent essentielles pour préserver la fonctionnalité du réseau. La carte ci-dessous illustre le nombre de mares situées à moins de 500 mètres autour de chaque mare sur le site Natura 2000. Les zones denses (trois mares voisines et plus, en jaune, orange et rouge sur la carte) correspondent à des réseaux susceptibles d'être fonctionnels pour le Triton crêté, mais aussi pour d'autres espèces protégées.

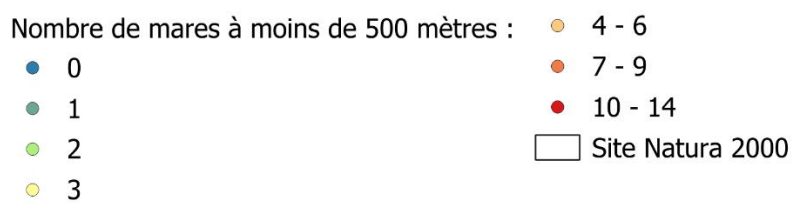
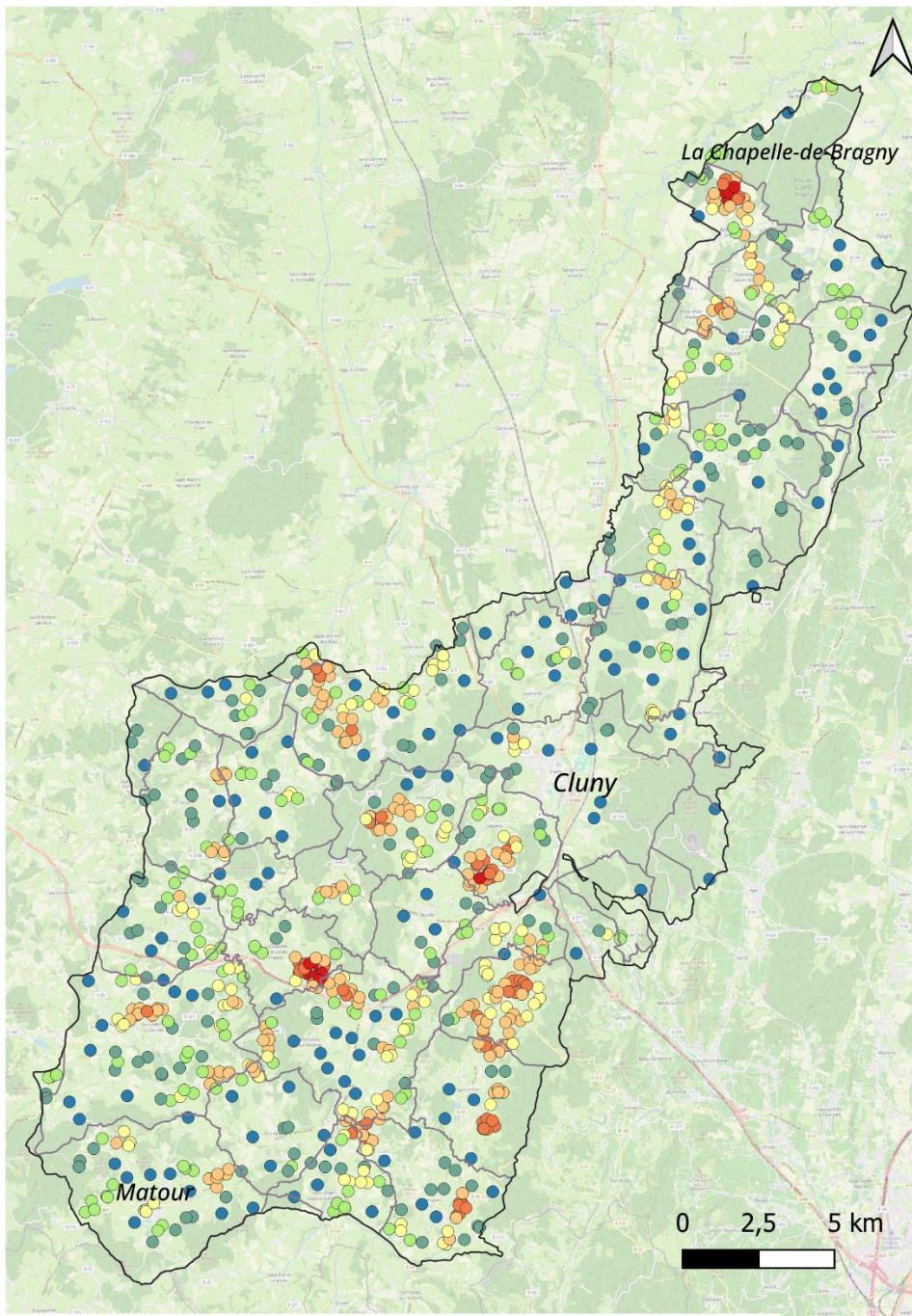
Cette étude permet d'orienter les futures actions de gestion afin de préserver, et si nécessaire, restaurer certaines mares.

Au printemps 2026, un suivi du Triton crêté sera mis en place sur un panel de 200 mares favorables à cet amphibien. Cette étude permettra de connaître la répartition de l'espèce et de cibler les mesures de gestion nécessaires de manière à préserver et restaurer ses habitats sur le site Natura 2000 du bassin de la Grosne et du Clunisois.

Vous trouverez plus d'informations sur les espèces présentes sur le site Natura 2000 du bassin de la Grosne et du Clunisois en consultant notre site web : <https://grosne-clunisois.n2000.fr/>.

Et si vous avez des questions sur cette étude ou sur la biodiversité de votre commune, n'hésitez pas à contacter notre équipe en envoyant un courriel à natura2000@enclunisois.fr.

Densité des mares prairiales sur le site Natura 2000 du bassin de la Grosne et du Clunisois



Sources : CEN Bourgogne ; IGN ; IGEDD ; CNES ;
contributeurs OSM - licence ODbL ;
photo-interprétation F. Darnand

Réalisation : F. Darnand